

se à exécution de ce programme, ont des aménagements bien compris qui donnent du confortable aux marins.

Mais les goélettes à installations frigorifiques dont nous venons de parler sont encore des voiliers où l'on pratique la pêche aux lignes et une autre évolution, beaucoup plus caractéristique même, est en train de s'accomplir dans la pêche à la morue. Depuis quelques années, et sans que la France ait d'abord pris aucune part à ce mouvement, on a commencé de se livrer à la pêche de la morue au moyen du chalutage, et du chalutage à vapeur. Dans les eaux d'Islande notamment, où la morue est également capturée en abondance, on a compté dans la dernière campagne au moins 180 chalutiers, dont 150 anglais, qui ont fructueusement pratiqué cette pêche. La plupart de ces bateaux conservent la morue dans la glace ou en chambre frigorifique sans lui faire subir aucune préparation, et ils prennent d'ailleurs quantité d'autres poissons, tels que des colins, des flétans, des raies, etc.

Et voici qu'on se décide enfin en France à suivre ces méthodes nouvelles, qui sont beaucoup plus profitables et plus logiques que les anciennes. C'est ainsi que l'année 1903 a vu, sur les côtes d'Islande, quatre chalutiers à vapeur armés par le port de Boulogne: ils ont préparé en barils une partie des morues prises, c'est à dire en les salant, ils en ont salé également, mais en vrac, un nombre très respectable de 75,000 dans leurs cales, et ils ont rapporté près de 24,000 poissons de diverses espèces. Le résultat a été en somme satisfaisant, puisque les prix de vente par bateau ont dépassé 18,000 fr., et Boulogne a dû expédier cette année douze chalutiers pour cette même pêche. On nous a parlé d'une tentative analogue faite à Paimpol, le centre consacré de la pêche à la morue suivant toutes les anciennes coutumes. De plus, une société s'est formée récemment à Bordeaux pour armer un vapeur chalutier destiné à aller pêcher à Terre-Neuve même. Entin la région de Dunkerque, qui est un des centres de cette industrie, vient de voir lancer un chalutier qui présente cette particularité d'être probablement le plus grand navire de pêche actuellement à flot, et qui est destiné, lui aussi, à aller pêcher la morue à Terre-Neuve. Ce steamer est l'"Hécla," construit par les ateliers et chantiers de France à Dunkerque, pour le compte de la Société les Pêcheries Gravelinoises. Il n'a pas moins de 45 m. de long par une largeur de 7,50 m. et un creux de 3,90 m. Sa coque, ses machines et chaudières, ont la première côte du Bureau Véritas, la machine est à triple expansion, avec des cylindres de 330, 334 et 864 mm. pour une course de 610 mm.; la chaudière cylindrique a 3,76 m. sur 3,05 m. Les soutes à combustible con-

tiennent 225 t. de charbon, tandis que les cales peuvent recevoir 700 barils de poisson. Le matériel de pêche est des mieux compris, les manœuvres se font très facilement et toutes à la vapeur, et l'éclairage électrique des logements, des cales, etc., est complété par un éclairage de pont qui permet la pêche de nuit dans les meilleures conditions. C'est un beau bateau où les hommes trouveront un confortable et une propreté qui ne se rencontrent guère (un peu par leur faute, il est vrai) à bord des morutiers classiques. Le capitaine a sur le pont une luxueuse cabine lambrissée dont les meubles sont en acajou verni; le second et le chef mécanicien ont des cabines en pitchpin, et le poste d'équipage, bien aéré, bien éclairé, assure un bien-être réel aux hommes.

Comme toutes les évolutions industrielles, celle-ci suscite bien des oppositions, notamment de la part des marins, qui ne comprennent pas leur intérêt véritable, et ne sentent pas que cette introduction du machinisme augmentera la productivité du métier, et par suite les salaires, tout en donnant plus de sécurité: et les inscrits pêcheurs ont demandé un impôt spécial sur les chalutiers, sous prétexte de la concurrence qu'ils font à la pêche à la voile. Mais cette transformation s'impose: elle se complétera sans doute par l'emploi de "chasseurs," navires qui auront pour mission d'apporter sur les lieux de consommation les prises des vapeurs, tandis que les bâtiments demeureront à la pêche durant toute la campagne.

#### LE LAIT

Au nombre des questions que la "Fédération des Associations agricoles de la région du nord-est de la France" avait mises à l'ordre du jour de sa séance du 15 juin dernier, figurait celle du lait; elle a été traitée comme suit par M. Genay, président du comice de Lunéville: Messieurs,

Je ne viens pas traiter la question technique de la production du lait, je veux seulement dire quelques mots de la question commerciale, celle qui est un peu partout à l'ordre du jour, qui est connue plutôt sous le nom de réglementation de la vente du lait. Non seulement les villes s'occupent de la réglementation de la vente de ce produit, mais à la Chambre, en mars dernier, M. Delory, député et maire de Lille, a fait une proposition par laquelle il serait interdit de mettre en vente du lait qui renfermerait moins de 3 pour cent de matières grasses [beurre] et de 12 pour cent d'extrait sec.

Quelques mots, Messieurs, sur la composition du lait vous feront voir quels écarts considérables présente la composition de ce produit. On croit trop communément que, suivant la nourriture qui est donnée aux vaches, on peut produire

## MAGASINS DE FOURRAGE.

Vendez-vous le pain de lin, le meilleur aliment pour les chevaux et le bétail en général.

Un mot à notre adresse vous apportera par le retour du courrier, gratuitement, notre livret.

### "FAITS AUX ELEVEURS"

traitant sur la valeur comparative de différents aliments produisant la chair et la graisse et sur la valeur comparative du fumier comme engrais du sol.

Publié en français et en anglais.

Adresssez:-

**Canada Linseed Oil Mills Ltd.**

**810a Rue Notre-Dame.**

**MONTREAL.**

## La Peptonine

Le véritable aliment des enfants, pur, stérilisé, approuvé par les analystes officiels, recommandé par les autorités médicales.

Se détaillé à 25 cts la grande boîte.

Pour les cotations, consultez les prix courants de ce journal.

**F. COURSOL, Seul Propriétaire,**  
383 Avenue de l'Hôtel de Ville. - MONTREAL.



## Je suis prêt

à faire des soumissions  
pour CONSTRUCTION D'ÉGLISES  
de Couvents et de Résidences  
privées.

OUVRAGE GARANTI. CONDITIONS LIBÉRALES.  
Toute correspondance recevra mon attention  
immédiate.

**SIMEON MONETTE**, Manufacturier En re-  
neur et Constructeur.

**SAINT-JÉRÔME P**